



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU MARDI 7 juillet 2015**

L'an deux mille quinze, le mardi 7 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.

**Présents** : Laurent CABANAS, Georges RAVOIRE, Karine SEYMOUR, Pascal THIERRY, Rozenn IRVOAS, Estelle FAURE, Laetitia LAPAIX, Simone JULIEN, Dany DUBOIS, Serge PINA et Florence HUC.

**Pouvoirs** : Laurent CHAUVEAU a donné pouvoir à Estelle FAURE,  
André DURAND a donné pouvoir à Laetitia LAPAIX,  
André VALETTE a donné pouvoir à Georges RAVOIRE,  
Hélène ZATKOWSKI a donné pouvoir à Simone JULIEN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance** : Estelle FAURE.

#### **1. Approbation du compte rendu de la dernière séance**

Le compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Délibération pour la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe**

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>er</sup> classe à temps complet en remplacement du poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour permettre à Laurence Vignard de valider son examen.  
*Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.*

#### **3. Bilan financier et produits irrécouvrables**

Monsieur le Maire présente un point financier de milieu d'année sur le fonctionnement et les investissements 2015 arrêtés au 30 juin.

Les dépenses ne présentent aucun point inquiétant mais la plus grande vigilance est à appliquer aux articles 60632 « fournitures de petit équipement » et 61522 « entretien de bâtiments » après la décision modificative ci-dessous.

Sur proposition de notre trésorière, le Maire propose de classer en produits irrécouvrables un ensemble des créances portant sur 2011 et 2013 pour un montant total de 1005,63 €.

*Le conseil municipal approuve cette proposition par 12 voix pour, 2 abstentions et une contre.*

#### **4. Décision modificative**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la demande de la trésorière, la commune doit approvisionner l'article 73921 « attribution de compensation » de 8357€ dû à un reliquat de l'enveloppe Pool routier de 2014.

Il est proposé de transférer 4000 € du compte 60632 et 4357 € du compte 61522 au crédit du compte 73921 pour permettre le règlement du reliquat 2014 de l'attribution de compensation d'un montant de 8357 €.

*Après une discussion pour avoir davantage d'explications quant à cette démarche, la décision modificative est adoptée par 12 voix pour, 2 abstentions et une contre.*

## **5. Proposition de la société France Lots**

Monsieur le Maire expose la proposition de la société France Lots. Le conseil municipal reste sur le maintien du PLU en l'état concernant les réserves des terrains au-dessus du lotissement des fontaines.

*Le Conseil Municipal approuve cette proposition par 13 pour et 2 abstentions.*

Un habitant du même lotissement demande une autorisation pour construire un mur de 2.5m surmonté de 0.5m de panneaux blancs en limite de parcelle pour s'isoler de bruit de la salle des fêtes Gruvel et des futures constructions éventuelles.

*Le Conseil Municipal refuse cette proposition par 13 contre et 2 abstentions.*

## **6. Suite des travaux : projet préau**

Monsieur le Maire explique qu'à la suite des diverses estimations, la facture travaux s'avère en dessous de 90 000€ H.T, seuil supérieur de l'appel d'offres aménagé. Les honoraires de l'architecte restant aux alentours de 10 000€ (11% du montant total), il n'y a pas lieu d'organiser un appel d'offres même adapté car le montant est inférieur à 15 000€.

Des contacts seront donc pris dans les jours prochains pour obtenir des relevés précis qui seront présentés au prochain conseil municipal.

## **7. Appel d'offres électricité : avancée du dossier**

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'avancement de l'appel d'offres pour l'électricité, une proposition sera faite en septembre. Une commission constituée de Laurent CABANAS, Simone JULIEN et Karine SEYMOUR est créée pour le dépouillement des appels d'offres.

## **8. Dossiers en cours : PEDT, PCS, accessibilité**

Monsieur le Maire explique que le PEDT a été envoyé pour validation. Un arrêté d'approbation du PCS doit être pris pour finaliser le dossier. Les deux dossiers seront mis en ligne sur le site internet de la commune pour informer les administrés.

Monsieur le Maire rappelle que la programmation des travaux pour l'accessibilité des bâtiments communaux doit être faite pour le 27 septembre 2015. La finalisation du dossier par la commission est bientôt terminée et le coût global des travaux sera diffusé.

## **9. Bilan de l'ALAE**

Madame Caroline CHEVALIER Directrice de l'ALAE présente le bilan positif de l'ALAE pour l'année scolaire 2014-2015.

- Pour les maternelles : la satisfaction générale amènera à re-proposer les activités aimées par les enfants : baby gym, modelage, cuisine. De nouvelles activités seront mises en place comme par exemple l'anglais.
- Pour les élémentaires : les parents et les enfants sont majoritairement satisfaits des activités. Les inquiétudes verbales de cette fin d'année scolaire plus les observations notées sur les questionnaires nous amène à modifier des éléments de notre pratique en affichant le planning d'activité hebdomadaire du midi sur le panneau d'affichage et en détaillant un peu plus le contenu des TAP lors de l'inscription afin que les parents aient plus d'informations sur le contenu.

Concernant la cantine, les deux services chez les élémentaires est pour la plupart apprécié mais il y a quelques remarques des enfants concernant le « surplus », la propreté à la cantine et le côté bruyant. Les deux premiers points ont été réglés par contre pour le dernier point une réflexion a été mise en place.

Les objectifs concernant le projet pédagogique sont globalement atteints et se poursuivront à la prochaine rentrée scolaire. Le travail mené par l'équipe d'animation a permis d'organiser l'accueil dans de bonnes conditions et dans une ambiance joyeuse. Les parents ont pu confier leurs enfants aux animateurs en toute confiance et quiétude tout au long de l'année. L'équipe a su s'adapter aux conditions météorologiques. Il ressort un manque de temps pour la préparation de certaines activités en particulier pour les maternelles.

Après un gros trimestre d'absence de communication avec le corps enseignant, le dialogue s'est instauré entre les deux directrices permettant un échange sur les pratiques et activités proposées. Le climat entre les deux équipes est resté respectueux et agréable avec une volonté de collaboration pour les années futures.

### **Coût de l'ALAE et augmentation éventuelles :**

Le débat ayant eu lieu au cours des deux derniers conseils municipaux, il appartient à cette session de trancher.

Monsieur le Maire dresse un bilan des charges et des recettes de l'ALAE et propose une augmentation de 10% du prix de l'ALAE et 3€60 (prix coûtant de la cuisine centrale de Saint-Orens pour la rentrée) pour le repas cantine pour la tranche la plus

élevée et d'appliquer ensuite un tarif dégressif pour les autres QF dans le but d'un rééquilibrage entre le paiement par les parents et le paiement par la commune.

*Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.*

#### **10. Informations sur les commissions municipales**

- Fête de la musique : les différentes associations ont parfaitement organisé la collaboration et présenté ainsi des activités pour tous les âges. La soirée pique-nique avec les différents groupes de musiciens a été très appréciée.
- Fête de l'école : Le samedi 27 juin, la fête de l'école et la kermesse se sont déroulées au groupe scolaire. Un travail de préparation assez important et la présence de toutes les enseignantes et de l'équipe d'animateurs a transformé la journée maussade en belle réussite. La kermesse et le repas qui ont suivi, organisés par l'APE, ont contribué à ce succès.
- Fête du village : La jeune association « Labastide en Fête » a réussi à tenir son challenge et la fête a été une réussite. Le Magnifique feu d'artifice a été apprécié. Un grand bravo à tous.

#### **11. Informations Sicoval**

Monsieur DUCERT C., président du Sicoval, après quelques ennuis de santé a démissionné de son poste. Le préfet ayant accepté cette démission, il faut procéder à l'élection d'un nouveau président et tous les vice-présidents autorisés.

Monsieur OBERTI J. 1<sup>er</sup> vice-président a été élu sans difficultés et tous les vice-présidents ont été réélus pour conserver l'équilibre précédent.

#### **12. Informations générales**

- Dans le cadre des animations de la salle En Cabos pour les personnes âgées, une réunion publique se tiendra le jeudi 24 septembre 2015 à 14h30 à la salle des mariages. Les animations proposées par les Ateliers Equilibre et Nutrition se découpent en deux ateliers :
  - L'atelier équilibre qui se décompose en 10 séances hebdomadaires d'1h30 chacune et 2 séances d'évaluation pour améliorer et entretenir son équilibre et ainsi reprendre confiance en soi.
  - L'atelier nutrition qui se décompose en 8 séances de 2 heures construites autour de thèmes : l'équilibre alimentaire, activités physique, vitalité, autonomie, les plaisirs de la table, la cuisine à petits prix ...Cette réunion publique permettra de présenter l'association et d'établir un planning des activités. Une distribution de tracts se fera fin août.
- Proposition d'une permanence « aide-psychologique » : Mme ROQUES Directrice de la clinique Mailhol, nous propose une permanence « aide-psychologique » pour les personnes qui le désirent. Après une information à faire en septembre-octobre, deux infirmiers spécialisés pourraient rencontrer dans une salle communale les personnes qui seraient signalées pour y participer.  
Le conseil municipal propose une consultation à la clinique et non dans une salle de la commune

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h30.**